

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICE LUMUMBA
2^{ème} ETAGE
B P 341
TEL.: 51 50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

HOROYA

Directeur politique :
LEON MAKA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur :
FODE BERETE

N° 1162

SAMEDI 1er Avril 1967

4 pages - 25 Francs

SEPTIEME ANNEE 1967

**Le Président
de la République
à la conférence
nationale
administrative
de Kankan**

„LE BUREAUCRATISME FINIT PAR LA BOURGEOISIE

AVEC SON ESPRIT D'EXPLOITATION..”

.. "La bourgeoisie africaine comprend les administratifs, les éléments bureaucratiques qui ont le pouvoir intellectuel, le pouvoir technique et qui sont bien placés dans les rouages de l'Etat du commerce et de l'industrie .."

Dans notre dernière édition, nous avons publié la première partie du discours d'ouverture prononcé par le Président de la République à la conférence nationale administrative de Kankan sous le titre :

«L'administration du P.D.G. doit être constamment à la recherche des conditions de travail pour le bonheur des masses populaires».

Nous donnons, aujourd'hui, la suite de ce discours.

Notons qu'après le discours, la conférence s'était poursuivie par l'audition des rapports présentés par les gouverneurs des Régions.

La dernière séance des travaux a été marquée par une réponse du Président Ahmed Sékou Touré, intervention au cours de laquelle des éclaircissements et des précisions ont été apportées aux problèmes techniques soulevés dans les rapports des gouverneurs.

C'est dire qu'au-delà du libre dialogue engagé avec les premiers administrateurs de nos régions, le camarade Ahmed Sékou Touré, Président de la République a voulu leur donner une charte de leur action, une charte qui accroît et élargit leur responsabilité dans la difficile conjoncture que connaît l'évolution présente des peuples africains.

L'analyse, toute de profondeur et de finesse, précise davantage aux camarades Gouverneurs, l'ampleur et l'importance de leurs responsabilités dans l'exaltante lutte de construction nationale.

Car, plus que de bons gérants ou d'habiles administrateurs, la nation attend d'eux, à partir de la conférence de Kankan, d'être ou de devenir les meilleurs d'entre nos responsables politiques chargés de conserver et d'accroître les sources des prospérités de la Guinée pour le bénéfice d'une Afrique unie.

Avant de revenir en détail sur l'intervention de clôture de la conférence, nous publions, ci-dessous, la fin du discours d'ouverture.

Nous disons donc que notre administration, elle, s'est confondue fort heureusement avec tous les militants du P.D.G. dans l'accomplissement du programme de la Révolution guinéenne. Et c'est pourquoi, à tous les échelons, l'on constate une harmonisation complète entre les deux structures : la structure politique et la structure administrative. C'est pour les mêmes raisons que les responsables des arrondissements, les responsables des régions et les principaux responsables du gouvernement sont et ne peuvent être autres éléments que ceux qui sont fidèles à la ligne politique du parti et qui coopèrent tous les jours à sa définition et son application.

Nous demandons en dehors des réponses qu'il vous sera donné de fournir aux différentes questions inscrites à l'ordre du jour, toutes suggestions, toutes précisions, toutes indications touchant à l'amélioration des méthodes de travail de notre administration : elles seraient bienvenues. Si la bureaucratie doit être considérée comme un ennemi, nous ne devons pas oublier qu'elle constitue dans le développement des pays sous-développés, dans le processus de développement des pays africains, une phase qui n'a pas été donnée à beaucoup d'Etats de dépasser rapidement ou d'empêcher l'éclosion.

En effet, dans l'histoire de beaucoup de nations, des hommes sincèrement révolutionnaires au début mais qui ont fini par aimer le pouvoir pour le pouvoir, à s'attacher aux honneurs et non à l'honneur, à considérer les avantages superficiels au détriment de l'avantage historique et moral que doit ressentir un homme conscient

d'être un des chaînons importants de l'évolution de son pays, il a été constaté dans l'histoire de certaines nations, dis-je, les transformations progressives de ces grands révolutionnaires défaits, en des éléments bureaucratiques, négatifs qui ont fini même par nier la révolution avant de la combattre publiquement. C'est en cela que la bureaucratie finit par la bourgeoisie avec son esprit d'exploitation. Réellement si on doit définir la bourgeoisie africaine dans les différents Etats africains, l'on commencerait d'abord par les administratifs, les éléments intellectuels bureaucratiques qui ont le pouvoir intellectuel, le pouvoir technique et qui sont souvent mieux placés dans les rouages de l'Etat, du commerce et de l'industrie. AINSI MAINTENIR LE CARACTERE REVOLUTIONNAIRE DE NOTRE ADMINISTRATION, C'EST DE MAINTENIR NOTRE REVOLUTION MEME AU SERVICE DE LA CAUSE SACREE DE LA NATION.

Camarades,

Les tâches qui sont à l'ordre du jour, et qui ont une portée immédiate décidant du développement harmonieux de l'Economie de la nation, doivent être solutionnées, au moins théoriquement, par les travaux de la présente session.

En effet, il est inscrit en bonne place des problèmes concernant l'enseignement. Comme vous le savez, le conseil supérieur de l'éducation qui a été par la récente session du C.N.R. tenue à Labé, et qui est invité à tenir

(Suite page 2)

A LA CONFERENCE NATIONALE ADMINISTRATIVE DE KANKAN

(Suite de la première page)

sa première réunion le 24 avril prochain, aura à étudier et à prendre d'importantes décisions dans le domaine de notre politique scolaire. Et les points qui figurent à l'ordre du jour serviront à la préparation méthodique des travaux du futur conseil supérieur de l'éducation. C'est pourquoi la récapitulation exacte qui vous est demandée dans nombreux domaines — celui des classes, celui des maîtres, celui des élèves — aura une importance sur les travaux à venir car, c'est à partir de ces chiffres exacts que l'on pourra faire une planification de développement de l'éducation en République de Guinée et en même temps envisager toutes les décisions qui méritent d'être prises dans le domaine de la formation des cadres compte tenu d'une orientation diversifiée répondant, elle-même, au développement diversifié souhaité pour l'économie nationale.

Il figure également des questions touchant plus directement la prochaine campagne agricole. Lors de la session du C.N.R. de Labé, le B.P.N. a déjà exprimé la joie qui a été la sienne en constatant les heureux résultats de la mobilisation massive des paysans lors de la dernière campagne agricole, ce qui nous a permis d'affirmer et jusqu'ici de faire respecter la volonté de mettre fin à toutes importations de denrées alimentaires.

Voulant nous suffire au moins dans le domaine où nos énergies pourraient bien permettre la satisfaction de nos besoins, nous avons estimé que le domaine de l'agriculture doit retenir l'attention de tous les organismes du Parti et de l'Etat et qu'à chaque échelon, les paysans méritent d'être mieux organisés, plus conseillés afin que le dynamisme qui s'attache au parti et dans ses multiples manifestations, s'attache également au travail créateur dans la campagne.

Les résultats de la dernière campagne ont été satisfaisants. Il ne s'agit pas d'exprimer seulement la joie pour ces résultats mais de les dépasser car, pour autant, notre peuple n'a pas encore la nourriture abondante qu'il désire. Or, nous voulons une production quantitative et qualitative. Nous voulons en finir totalement avec la faim ou l'insuffisance alimentaire, c'est-à-dire que nous devons nous préoccuper dès maintenant de rechercher et de réunir meilleures conditions donnant une impulsion plus grande au travail des paysans, encourager donc les producteurs, et rendre plus efficient leur travail.

Nous vous demandons donc dans les rapports que vous aurez à présenter, à ne faire état d'aucune exagération ; que les éléments positifs et les éléments négatifs, y figurent, à faire état aussi bien de vos succès dans tel et tel endroits et de vos échecs dans tel et tel endroits. *Mais il s'agit pas d'exposer de manière simpliste le succès ou l'échec, il s'agit de les analyser pour déceler les causes*

«.. NOTRE ADMINISTRATION EST UNE ADMINISTRATION POLITIQUE, UNE ADMINISTRATION REVOLUTIONNAIRE.. ELLE NE PEUT PAS ACCEPTER LE PIETINEMENT, ENCORE MOINS L'INDIFFERENCE A L'EGARD DES PREOCCUPATIONS DU PEUPLE, A L'EGARD DE LA SITUATION DU PEUPLE, A L'EGARD DE L'AVENIR HEUREUX DU PEUPLE..»

réelles du succès et les causes déterminantes des échecs afin que l'on puisse aborder la prochaine campagne agricole avec plus de moyens.

Nous demandons donc que votre contribution aux travaux dans ce domaine soit de qualité afin que soit étudiée, objectivement, la situation de chaque région et que soient connues les dispositions à prendre à temps afin que nos frères et soeurs paysans se rendent, cette fois-ci, compte que l'administration du P.D.G. ne vit pas d'improvisation, qu'elle est constamment préoccupée du bien-être des masses populaires et constamment à la recherche des meilleures conditions de travail en vue d'un rendement toujours plus grand de ceux et de celles qui veulent vivre dignement par et dans le travail.

Voilà donc ce que nous pouvons retenir de la portée économique future des travaux qui nous attendent.

Nous n'allons pas commencer tout de suite la conférence pour la raison bien simple que certains gouverneurs avaient quitté leur région avant de connaître, avec précision, les différents points de l'ordre du jour. Et c'est pourquoi nous donnerons un temps nécessaire à la confection des rapports afin que demain, à partir de 9 h la conférence commence les travaux. C'est pourquoi après avoir indiqué ce que le B.P.N. attend de la contribution de chaque gouverneur, après avoir souligné le caractère objectif, honnête que doit avoir chaque rapport, nous ne pouvons que souhaiter à la présente conférence des gouverneurs un résultat digne de la confiance que les masses populaires de Guinée placent dans les destinées de notre nation et également en harmonie avec la confiance que le B.P.N. et le Parti placent dans l'action de leur administration révolutionnaire au service de la révolution guinéenne au service de la révolution africaine et au service de toutes les causes justes dans le monde.

Vive la Révolution.

Programme de transport pour la période du retour des pèlerins Guinéens.

N° des Convois	Dates et Heures de départ de Djeddah	Dates et Heures d'arrivée à Conakry	N-bre Pèlerins
9	31-3-67	19 h 30	1-4-67 9 h 85
10	1-4-67	19 h 30	2-4-67 9 h 85
11	2-4-67	20 h 30	2-4-67 10 h 85
12	2-4-67	19 h 30	3-4-67 9 h 85
13	3-4-67	19 h 30	4-4-67 9 h 85
14	3-4-67	20 h 30	4-4-67 10 h 85
15	4-4-67	19 h 30	5-4-67 9 h 85
16	6-4-67	19 h 30	7-4-67 9 h 85
17	6-4-67	20 h 30	7-4-67 10 h 85
18	7-4-67	19 h 30	8-4-67 9 h 85
19	8-4-67	19 h 30	9-4-67 9 h 85
20	8-4-67	20 h 30	9-4-67 10 h 85
21	9-4-67	19 h 30	10-4-67 9 h 85
22	10-4-67	19 h 30	11-4-67 9 h 85
23	11-4-67	19 h 30	12-4-67 9 h 85
24	11-4-67	20 h 30	12-4-67 10 h 85
25	12-4-67	19 h 30	13-4-67 9 h 85
26	13-4-67	19 h 30	14-4-67 9 h 85
27	13-4-67	20 h 30	14-4-67 10 h 85
28	14-4-67	19 h 30	15-4-67 9 h 85
29	15-4-67	19 h 30	16-4-67 9 h 85
30	16-4-67	19 h 30	17-4-67 9 h 85

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

(Suite de la page 4)

Les propositions sont faites au Président de la République par les Ministres de tutelle des Entreprises publiques ou privées et par les Gouverneurs de Région pour les Entreprises relevant de leur ressort.

Des diplômes revêtus de la signature du Président de la République et contresignés par le Ministre du Travail et des Lois Sociales seront déli-

vrés aux Entreprises et Sociétés d'Etat ou privés titulaires du Drapeau d'Honneur du Travail.

★

Par décret n° 95 en date du 29 mars 1967 du Président de la République.

L'article 3 paragraphe 2 du décret n° 060/PRG du 29 février 1960 est ainsi modifié :

«L'introduction temporaire de valeurs en République de Guinée est soumise à l'autorisation de l'Office des Changes sur le vu de la déclaration faite au service des Douanes.

Cette admission temporaire n'est valable que pour une durée de 1 mois.

L'article 4 du même décret est ainsi modifié :

«Au terme de ce délai le change ou la réalisation des valeurs importées en Guinée s'effectue exclusivement par l'intermédiaire de la Banque Centrale de la République de Guinée ou des organismes agréés».

L'article 11 est ainsi modifié :

«Toute personne (résident ou étranger), ayant séjourné pour quelque motif que ce soit à l'Etranger et regagnant la Guinée, est tenue de déclarer dans les 24 heures, aux fins de rachat par la B.C.R.G. ou les organismes agréés, toutes les valeurs dont elle est porteuse».

Les résidents sont tenus :
a) de déclarer sans délai à la B.C.R.G. et éventuellement aux organismes agréés, aux fins de rachat toutes leurs créances sur l'Etranger.

b) de déclarer à la B.C.R.G. et éventuellement aux organismes agréés, aux fins de rachat, dans les 24 heures après acquisition les valeurs dont ils sont porteurs.

Pour les étrangers en transit, la somme à changer ne peut être inférieure au montant des frais de séjour en République de Guinée, calculés sur les tarifs touristiques.

La durée de séjour prise en considération sera celle mentionnée sur le passe-port portant visa d'entrée.

Au moment de leur départ, il pourra leur être retrocédé, dans les devises apportées, le reliquat des sommes qu'ils auront versées à leur rentrée, déduction faite des frais de séjour.

Tout étranger en transit en République de Guinée ou venant y résider ne pouvant justifier auprès des services compétents de ressources suffisantes lui permettant d'y vivre pourrait se voir refuser l'accès du Territoire.

Les infractions aux dispositions du présent décret sont passibles des peines prévues à l'article 13 de l'Ordonnance n° 009/PRG du 29 février 1960.

Le Ministre d'Etat chargé des Finances et du Plan, le Ministre du Commerce Extérieur et des Banques, le Ministre de la Justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République et communiqué partout où besoin sera.

SIGNATURE D'ACCORDS SUR LES P. ET T. ENTRE LA GUINEE ET LA R. D. A.

(Suite de la page 4)

Pour sa part le chef de la délégation de la R.D.A., M. Piener a remercié le ministre guinéen des P. et T. pour les paroles aimables qu'il vient d'adresser à sa délégation et à travers elle à son pays.

Il a ensuite exprimé sa grande joie devant les réalisations du peuple de Guinée en si peu de temps d'indépendance.

Les progrès réalisés par votre peuple, résultent de votre farouche détermination de combattre le colonialisme et le néo-colonialisme. Votre

option fondée sur l'égalité et la juste fait que votre nation jouit d'un bon prestige sur le plan international.

M. Piener s'est félicité ensuite de l'atmosphère combien sereine dans laquelle s'est déroulée la signature de protocole d'accords.

En conclusion il a exprimé le souhait que se renforce toujours d'avantage des liens d'amitié qui unissent dans le creuset de la lutte anti-impérialiste et anti-néocolonialiste les peuples allemand et guinéen pour le bonheur, la paix et l'égalité dans le monde.

LES CADRES POLITIQUES ONT ORGANISE UNE CONFERENCE LE 27 MARS

PITA:

Le lundi 27 mars 1967 s'est tenue à Pita une importante conférence des cadres politiques sous la présidence du bureau fédéral groupant le secrétaire général, le secrétaire politique et le responsable à la milice du comité J.R.D.A de chaque section de la fédération. La conférence a eu à traiter plusieurs points intéressant la vie politique, économique, sociale et culturelle de la région.

C'est ainsi que toutes les dispositions pratiques ont été prises pour l'ouverture du camp régional de la milice le 9 avril 1967 et pour les préparatifs de la foire exposition du 1er mai 1967.

La conférence a, par ailleurs, examiné la situation générale de la commercialisation des produits et a arrêté des mesures efficaces pour le ramassage de tous les produits d'exportation.

Le fonctionnement du centre de formation féminine et les prochains renouvellements des comités de base ont été ensuite examinés par la conférence.

S'agissant de ce dernier point le bureau fédéral a lu et commenté la circulaire n° 002/BPN/67 du 17 mars et a établi les programmes de renouvellement des comités de base conformément aux recommandations de la direction nationale.

Pour conclure les débats le secrétaire fédéral a demandé aux responsables politiques de toujours accroître leurs taux d'efficacité et d'utilité pour la promotion politique, économique sociale et culturelle de la fédération de Pita.

SPORTS... SPORTS...

COUPE P. D. G. DIMANCHE A FORÉCARIAH CONAKRY II CONTRE KINDIA

Les compétitions nationales de foot-ball de ce week-end se dérouleront de la façon suivante :

Dimanche 2 Avril en coupe du P.D.G.

- Ligue Maritime sur le Stade Fédéral de Forécariah match à rejouer Kindia contre Conakry II

- Ligue du Nord (finale de zone) Mamou contre Labé à Dalaba

- Ligue du Sud (finale de zone Kankan contre Kouroussa à Siguiri

Championnat 2è division Boké contre Téléimélé à Boffa Boffa contre Forécariah à Dubréka

CYCLISME

La Fédération guinéenne de cyclisme organisera le dimanche 2 avril 1967 une grande course cycliste patronnée par l'Entreprise Hadifé,

L'itinéraire sera le suivant : Avenue de la République - Monument des Martyrs - Plage Perrone - Hôpital Balay - Avenue de la République soit 3kms 750 25 fois (83 kms 750).

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de dactylographes auxiliaires aura lieu à Conakry les 8,9 et 10 mai 1967 à partir de 8 heures à l'Ecole Nationale de Secrétariat.

Les dossiers de candidature comprenant les pièces ci-après devant parvenir au Ministère de la Fonction Publique avant le 22 Avril 1967 terme de rigueur.

- 1° - demande manuscrite
- 2° - copie de l'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu
- 3° - extrait du casier ju-

diciaire ayant moins de 3 mois de date

4° - un certificat de visite et de contre-visite ayant moins de 3 mois de date.

Ce concours du niveau de la classe de 7° comportera les épreuves suivantes :

- 1° - dictée = durée 1h30 - Coefficient 2
- 2° - rédaction = durée 2 h. - Coefficient 2
- 3° - calcul = durée 1 h. - Coefficient 1
- 4° - formation civique durée 1h30 Coef. 3
- 5° - dactylographie, (vitesse, tableau, présentation) Coef. 6

NOS TARIFS D'ABONNEMENTS

Pays	Soutien			
	1 an	1 an	6 mois	3 mois
Guinée	12 000	6 000	3 500	2 000
Europe et autres pays Africains		15 000	8 000	4 000
U.S.A. Amérique Latine, U.R.S.S., Extrême-Orient et Asie		21 000	11 000	6 000

Nota : Tout le transport de journaux se fait exclusivement par voie aérienne en dehors du territoire national.

Nos règlements se font pour : L'Intérieur de la République de Guinée par chèque barré ou mandat à notre adresse

L'Extérieur de la République

par virement à notre compte C.C.P. N° 7770 ou 32-34-53 BCRG

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

LE 30 MARS, AU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES

SIGNATURE D'ACCORDS SUR LES P. ET T. ENTRE LA GUINEE ET LA R. D. A.

Hier matin à 11 heures a eu lieu aux Affaires étrangères une signature de protocole d'accords sur les P. et T. entre la Guinée et la R. D. A.

Du côté guinéen, on notait la présence de MM. Diop Alassane, ministre des P. et T., Salomon Williams, directeur de Cabinet, Diana Sidiki, directeur général des P. et T., Bangoura Linséni, directeur des Télécommunications, Camara Mamadou Bobo, chef du bureau d'Etudes, Barry Abdoulaye, chef de la division Europe au Ministère des Affaires étrangères et Kémoko Bémou, chef du même département.

Et du côté allemand, MM. Pierner, directeur supérieur au Ministère allemand des P. et T. et Helmut Gurke, chef de la représentation commerciale de la R. D. A. en Guinée.

Après cette signature de protocole d'accords qui s'est déroulée dans une atmosphère pleine de cordialité et de franchise, le ministre, Diop Alassane, a remercié la délégation allemande de sa spontanéité marquant sa volonté de renforcer les liens d'amitié qui existent entre nos deux pays.

Il a ensuite parlé du renforcement de la coopération fructueuse qui a toujours existé entre les deux départements. En terminant, le ministre a chargé la délégation allemande d'être le porte-parole du B.P.N. et de notre gouvernement auprès du ministre allemand des P. et T. et de son gouvernement en leur exprimant le vœux de toujours voir progresser les liens d'amitié entre nos deux pays.

(Suite page 3)

A l'avant-garde de la révolution économique..



Les C.E.R. s'imposent désormais comme une réalité vivante de notre pays. Ils transforment la campagne guinéenne.

Les C.E.R. de Bentley et de Kigbaly, à 14 kms seulement l'un de l'autre, inondent déjà le marché de leurs productions. Fiers et à juste titre, des fruits de leurs efforts,

les collégiens de Bentley et de Kigbaly, ont expédié au Ministère de l'Education Nationale des échantillons de leurs productions, dont du maïs, du millet, du blé et des citrouilles.

Parmi ces échantillons, d'énormes citrouilles allant de 18 à 30 kg la pièce!

Les C.E.R. de Bentley et de

Kigbaly - comme celui de Ratoma (Conakry) d'ailleurs - ont livré déjà plusieurs tonnes de leurs légumes (aubergine, choux, salade, poivrons, haricots verts) à l'Institut Polytechnique de Conakry.

Nous visiterons très prochainement pour nos lecteurs ces différents collèges d'Enseignement Rural.

Le congrès extraordinaire du syndicat national des cheminots

A LA BOURSE DU TRAVAIL
SOUS LE SIGNE DE LA CONSCIENCE NATIONALE ET DE L'UNITE

Placé sous la présidence de M. Léon Maka, membre du B.P.N. et président de l'Assemblée nationale, le Congrès extraordinaire du syndicat national des cheminots de Guinée s'est tenu le vendredi 31 mars 1967 de 10 heures à 16 heures 30 à la Bourse du Travail.

La séance d'ouverture était rehaussée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont MM. Accar Roger Najib, ministre des Transports, Touré Fodé Mamoudou, ministre de la Fonction Publique, Barry Sory, ministre du Travail et des Lois sociales, et la présence aussi des membres du bureau confédéral de la CNTG.

M. Sylla Lanciné, membre du bureau confédéral, a pris le premier la parole pour présenter le rapport de mandat et la physionomie du congrès, congrès qui groupe 53 délégués sur 56 et représentant les sections syndicales de Conakry, Dubréka, Kindia, Mamou, Saramoussayah, Dabola, Kouroussa et Kankan.

M. Léon Maka, dans son discours d'ouverture a ensuite attiré l'attention des congressistes sur le sabotage, le vol et l'inconscience

qui règnent au service des rails. Il a notamment déclaré que le congrès résulte de cette situation particulière qui doit être redressée sans délai par l'application des décisions prises par les congressistes par l'élection d'un nouveau bureau syndical qui sera chargé de coordonner efficacement les activités et d'assurer une organisation dynamique.

Après avoir formulé les souhaits de la direction nationale du Parti quant à l'assainissement de l'organisation et de la gestion au sein de l'Office national des chemins de fer, M. Léon Maka a déclaré ouvert le

congrès sous le signe de la fermeté révolutionnaire.

C'est alors que M. Koulibaly Kémoko, vice-président du bureau confédéral de la CNTG, a lu le rapport dénonçant l'attitude et le comportement des cheminots qui maintiennent à présent le service des chemins de fer dans un déficit chronique.

Ce rapport a été suivi de l'intervention des 8 sections syndicales, par les travaux de commission et l'élection des organismes dirigeants et par un discours de clôture. Nous reviendrons plus en détail sur ce congrès extraordinaire du syndicat national des cheminots.

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Par décret n° 90 en date du 29 mars du Président de la République.

MM. DRAME Alioune
CAMARA Mory
DIABI Bakary

Inspecteurs des Affaires Administratives et Financières respectivement en service à Conakry, Kankan et Kindia sont affectés en cette même qualité près de la Délégation Ministérielle de la Moyenne-Guinée.

★

Par décret n° 91 en date du 29 mars 1967 du Président de la République.

M. SY SAVANE Ingénieur chimiste, Directeur adjoint de la Conserverie de Mamou est nommé Directeur de l'Usine de Jus de Kankan, en remplacement de M. Yves GUICHARD affecté au Ministère du Développement Economique.

★

Par décret n° 92 en date du 29 mars 1967 du Président de la République.

M. Alsény CONDE précédemment Secrétaire Général de la Région Administrative de Pita est affecté en la même qualité à Macenta.

M. KOUYATE Diéli Bacar précédemment Secrétaire Général à Mamou est affecté en la même qualité à N'Zérékoré.

M. LABOLY Joseph, précédemment Secrétaire Général

à N'Zérékoré est affecté en la même qualité à Mamou.

M. CAMARA Sory, précédemment Secrétaire Général à Mali est affecté en la même qualité à Conakry.

M. BALDE Boubacar, précédemment Secrétaire Général à Conakry est affecté en la même qualité à Mali.

M. TOUNKARA Mamadou, précédemment Secrétaire Général à Macenta est affecté en la même qualité à Pita.

★

Par décret n° 94 en date du 29 mars du Président de la République.

Il est créé en République de Guinée une distinction honorifique appelée «Drapeau d'Honneur du Travail» destinée à récompenser les meilleures entreprises, industrielles et agricoles des secteurs publics et privés qui se signaleront dans l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production nationale.

Cette distinction se présente sous la forme d'un drapeau carré mesurant 80 centimètres de côté, de couleur verte unie bordée d'une frange dorée et portant l'inscription en lettres rouges «République de Guinée, Drapeau d'Honneur du Travail».

Sauf exception, le «Drapeau d'Honneur du Travail» est décerné par Décret le 1er Mai de chaque année.

(Suite page 3)